

# UNETICA : formation des experts traducteurs-interprètes

## Caen, la cour d'appel accueille l'assemblée générale de l'Union Nationale des Experts Traducteurs Interprètes (UNETICA)

Le 25 mai 2024 s'est tenue à la cour d'appel de Caen l'assemblée générale de [l'UNETICA](#), cette compagnie d'experts mono-disciplinaire déjà évoquée dans nos pages le 6 juin 2023 et dirigée par **Julinda FERNANDES**, traductrice en langue portugaise et anglaise.

Elle a accueilli près de 70 experts de France métropolitaine et d'outre-mer, dont une trentaine originaires du ressort de la cour d'appel de Caen. Cette présence nombreuse est le signe de la vitalité de cette association qui est désormais la plus importante association d'ETI de France avec ses 705 membres actifs.

A cette occasion a été signée la sixième charte de compagnonnage ayant pour objet de faciliter aux experts nouvellement inscrits la découverte de leurs fonctions par la constitution d'un binôme avec un expert chevronné. Cette charte s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat unique en France signée le 30 mai 2023 entre la cour d'appel de Caen et l'UNETICA.



*Aux côtés de Jean-François VILLETTE, magistrat honoraire chargé du contrôle des experts, ont pris place (de gauche à droite) Anna-Maria NYARADI-DAUBE, expert traductrice-interprète en langues moldave et roumaine près la cour d'appel de Caen, Florent REMAZEILLE expert traducteur-interprète en langue anglaise près la cour d'appel de Toulouse, Julinda FERNANDES, expert traductrice en langues portugaise et anglaise près la cour d'appel de Caen, et Nişan BOYACIOGLU, expert traducteur-interprète en langues arménienne, turque et anglaise près la cour d'appel de Montpellier, tous les quatre respectivement trésorière, trésorier adjoint, présidente et vice-président de l'UNETICA.*

En prélude à cette assemblée générale a eu lieu une formation consacrée à l'organisation judiciaire française animée par **Jean-François VILLETTE**, magistrat honoraire, responsable du SERCOJ (service régional de coordination des collaborateurs de justice de la cour d'appel de Caen). Dans son exposé, l'intervenant, fort de sa longue expérience de magistrat, a présenté notre organisation judiciaire en insistant sur l'aspect terminologique, gage d'amélioration de la qualité des prestations expertales.



Cette journée a été également marquée de façon conviviale par un cocktail déjeunatoire offert aux participants par l'UNETICA.